



2^{ème} CONFERENCE DES PRESIDENTS

Bruxelles, les 19 et 20 septembre 2011

Discours d'ouverture

Mesdames les Présidentes, Messieurs les Présidents,

Mesdames et Messieurs les Conseillers, les Directeurs Généraux, les Directeurs et membres des services des différentes instances ici représentées,

Madame la Représentante de l'Organisation Internationale de la Francophonie,

Honorables Invités du REFRAM,

Mesdames et Messieurs,

Chers amis,

Je voudrais, avant tout, en mon nom propre et en vos noms à tous, remercier chaleureusement et féliciter vivement le Conseil Supérieur de l'Audiovisuel de la Communauté Française de Belgique, en la personne de Monsieur le Président Marc Janssen, Vice-président du REFRAM, ainsi que toute son équipe, à commencer par le Directeur Général, Monsieur Jean-François Furnémont, pour la qualité de l'accueil, l'ampleur des efforts déployés pour rendre notre séjour aussi fructueux qu'agréable à l'occasion de cette deuxième Conférence des Présidents des instances membres de notre Réseau.

Mes remerciements et ma gratitude vont également au Conseil Supérieur de l'Audiovisuel français, dont Monsieur le Président, Michel

Boyon et toute l'équipe en charge du Secrétariat de notre Réseau, ne ménagent aucun effort au service des objectifs qui nous unissent.

Permettez-moi, également, de faire part de toute notre gratitude à nos amis de l'Organisation Internationale de la Francophonie, pour leur disponibilité, leur implication permanente et pour leur précieuse contribution à l'organisation de cette manifestation en leur qualité de membre observateur et de partenaire privilégié.

Je me réjouis sincèrement du choix porté sur cette belle ville de Bruxelles, cité ouverte et cosmopolite par excellence, pour abriter la 2^{ème} Conférence des Présidents du REFRAM.

Quel meilleur lieu donc, au cœur de l'Union Européenne et de la Francophonie, pour célébrer nos retrouvailles officielles depuis la Conférence de Marrakech en 2009, mais aussi pour souhaiter la bienvenue à de nouveaux membres, dont les demandes d'adhésion, une fois acceptées, élargiront notre organisation et accroîtront sa représentativité, tout en consolidant sa diversité et en confortant son image d'effcience active et de solidarité cosmopolite.

Quel meilleur endroit en outre pour dire toute notre fraternité à l'instance tunisienne, dont l'invitation à cet événement s'accompagne de tous nos souhaits de succès dans la formidable aventure qu'elle commence et de la manifestation de notre ferme volonté de l'accompagner en ses besoins futurs.

Quelle meilleure enceinte, enfin, pour satisfaire à cette exigence élémentaire de la bonne gouvernance et d'introspection régulière de nos instances aux fins d'en analyser les atouts et les contraintes, sous nos regards croisés, aussi francs que respectueux, dans cette quête collective et solidaire de perfectionnement.

Quel meilleur alibi, Monsieur le Président, que de nous retrouver chez vous, avec vous, pour réaliser l'un des objectifs principaux de notre Réseau : échanger les bonnes pratiques et débattre de questions et de thématiques qui nous préoccupent en tant que régulateurs des médias, dans le contexte de convergence accrue et de plus en plus globalisée que nous connaissons aujourd'hui.

Car tel est notre ordre du jour à Bruxelles, à travers l'examen des deux thématiques que sont, d'une part l'analyse générale des statuts, missions et compétences des instances de régulation et, d'autre part, l'étude spécifique du rôle des régulateurs que nous sommes dans la consécration de l'égalité des genres, autrement dit entre les femmes et les hommes dans les médias. Nous examinerons, dans une table ronde dédiée, les domaines d'intervention de notre Réseau et les actions potentielles de coopération avec d'autres intervenants avec l'objectif de rechercher d'autres partenariats et d'élaborer d'autres formes de coopération.

Après ces trois tables rondes thématiques, il vous est proposé de faire le bilan d'activité du Réseau au titre de l'exercice 2010-2011 qui s'achève, en mesurant le chemin parcouru depuis la conférence de Marrakech de novembre 2009. Le Réseau débattrà de ses nouvelles orientations stratégiques et se donnera une nouvelle Feuille de route et donc de nouveaux objectifs pour le biennium 2012-2013. A l'issue de nos travaux sur les thématiques de régulation et les partenariats du Réseau, et après l'adoption de la nouvelle Feuille de route, nous passerons le relais à la nouvelle Présidence, en l'occurrence le CSA belge ; vous choisirez ensuite une nouvelle Vice-présidence pour le biennium 2012-2013 et procéderez, à la fin, à la validation des nouvelles adhésions et à l'intégration des nouveaux membres.

Mesdames et Messieurs,

Nous pouvons dire modestement que bien du chemin a été parcouru depuis la Conférence de Marrakech de novembre 2009, que ce soit en termes de renforcement du caractère opérationnel de notre Réseau de manière globale, ou plus spécialement en matière d'actions de formation, de soutien, de transfert d'expertise et de coopération entreprises sur cette période par l'ensemble des membres du Réseau, sous l'impulsion de son Comité d'Orientation, composé, comme vous le savez, de la Présidence, la Vice-présidence et le Secrétariat permanent, en partenariat actif et soutien engagé de l'Organisation Internationale de la Francophonie.

Aussi, j'espère qu'il nous sera loisible de constater qu'au terme de cet exercice 2010-2011, le REFRAM concrétise davantage son ambition de départ, celle de devenir un pôle d'expertise et de professionnalisation de la régulation des médias et notamment audiovisuels, tout en s'imposant comme instrument de partage solidaire des moyens et des compétences, de soutien et de professionnalisation des médias dans notre aire culturelle.

Mais je voudrais aussi souligner qu'au-delà des réalisations, l'évolution ininterrompue des technologies et des modes de consommation des médias, voire l'évolution même des besoins de ses membres, toute cette tendance de fond impose au Réseau d'apporter des réponses pertinentes à la question de la régulation future des médias, en défendant et illustrant un modèle commun embrassant toutes nos spécificités, dans un contexte où les difficultés se posent déjà de manière transfrontalière et ne peuvent plus trouver de solutions dans le cadre strictement étatique.

Et il s'agit bien là d'un enjeu d'avenir que de parvenir à faire du REFRAM une vigie en même temps qu'une force de créativité et d'innovation, qui réussira à mettre en avant la diversité des contenus à l'heure de la standardisation culturelle, en montrant au monde que la Francophonie n'est pas « une aire d'influence », survivance du passé, mais bien une « diversité en dialogue », au sens où l'entend la Déclaration universelle de l'UNESCO de 2001 sur la diversité culturelle.

S'inspirant de cette philosophie, la Haute Autorité de la Communication Audiovisuelle du Maroc n'a cessé de souligner, tout au long de sa présidence du Réseau, avec le concours des autres membres et notamment ceux du Comité d'Orientation, que l'accomplissement de ces grands objectifs passait surtout par une maîtrise des aspects techniques et professionnels, tout en militant d'abord pour notre mise à niveau juridique, institutionnelle, déontologique et organisationnelle. Ainsi, après la phase de consolidation et d'ancrage de la culture de la régulation avec ses différents instruments, le REFRAM est appelé à entamer une autre phase relative à la régulation de demain, avec de nouveaux enjeux, sur de nouveaux terrains et avec de nouvelles implications. La convergence, logique de fond qui est à l'œuvre dans nos sociétés respectives, individuellement mais aussi collectivement considérées, avec comme

déclinaison majeure et immédiate le prochain passage définitif au *Tout numérique*, avec ce qu'il induit comme prise en charge de nouveaux supports médiatiques, sont, entre autres, les défis de la régulation de demain.

Mesdames et messieurs,

Il semble donc que les plans d'action du Réseau, appelés à se succéder et à se relayer de manière cohérente dans une logique évolutive qui épouse les défis du moment et les spécificités de la conjoncture, aient à dessiner toujours plus concrètement la charpente de ce modèle commun de régulation que nous sommes en train de constituer, pour consolider ces importants acquis, notamment en déterminant les autres actions stratégiques ou conjoncturelles nécessaires à l'épanouissement pérenne du Réseau.

Mesdames et Messieurs,

Permettez-moi une toute dernière précision. J'ouvre notre Conférence en tant que Président du REFRAM, mais j'ai aussi une autre qualité, celle de Président du RIARC, le Réseau des Instances Africaines de Régulation de la Communication, qui est également invité à cette conférence et dont d'ailleurs une bonne partie d'entre nous sommes membres. A chaque fois que cela s'avèrera utile et nécessaire, j'interviendrai au nom du RIARC pour partager avec vous ses points de vue et vous faire part de ses positions.

Mesdames et Messieurs,

Avant de souhaiter le plein succès à nos travaux, je désirais enfin manifester une pensée recueillie pour ceux des Présidents qui nous ont quittés et une autre, amicale et reconnaissante pour le travail accompli, pour ceux qui ne sont plus en fonction, mais également dire toute notre joie pour l'arrivée des nouveaux.

Le cycle de la vie continue, preuve que notre Réseau est bel et bien vivant et bien portant.

Mesdames et Messieurs,

Je vous remercie.